



# Evaluation des pratiques professionnelles et des soins périnataux en Pays de la Loire

**Vous ou votre enfant êtes hospitalisés dans un établissement adhérent au Réseau Sécurité Naissance – Naître Ensemble des Pays de la Loire.**

Ce Réseau regroupe les 23 maternités ainsi que les 13 services de néonatalogie et l'ensemble des professionnels de la périnatalité de la région Pays de la Loire. Il est financé par l'Agence Régionale de Santé.

## Le Réseau a pour mission :

- La coordination des différents acteurs pour une harmonisation des pratiques et une amélioration de la qualité des soins ;
- L'évaluation des pratiques professionnelles et des soins périnataux.

Pour mener à bien ses missions, le Réseau conduit divers travaux et études dans lesquels les professionnels de santé de votre établissement sont impliqués.

**Pour ce faire, le Réseau est susceptible d'utiliser, de manière anonymisée, vos données cliniques ou celles de votre enfant, recueillies et traitées par l'intermédiaire de professionnels de santé dûment habilités.**

Les travaux réalisés sont encadrés par un Conseil Scientifique et autorisés par la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL)\*.

Vous pouvez solliciter de plus amples renseignements auprès du médecin responsable de votre suivi ou des soignants de la maternité. A tout moment, vous pouvez leur signaler votre opposition à l'utilisation de vos données sans que cela n'impacte sur la qualité des soins qui vous sont prodigués.

## Pour être informés des travaux du Réseau :

Vous pouvez contacter l'équipe de coordination : 02 40 48 55 81 ou [coordination@reseau-naissance.fr](mailto:coordination@reseau-naissance.fr)

Vous remerciant par avance pour votre contribution.

Dr Philippe GILLARD  
Président du Réseau

Pr Pierre-Emmanuel BOUET  
Responsable du Conseil Scientifique RSN

\* Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée notamment par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 et n° 2018-493 du 20 juin 2018